

ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

Mai 2021

Formation initiale



Livret d'accueil des agents administratifs des Finances publiques

Mars 2021

LE MOT DU DIRECTEUR

Chers collègues,

Tout d'abord, je vous adresse ici toutes mes félicitations pour votre réussite au concours ou votre recrutement par voie contractuelle et bienvenue à l'**École nationale des Finances publiques (ENFiP)**.

Vous allez y suivre une formation destinée à vous préparer à votre futur métier au sein de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP). Je vous souhaite d'en profiter pleinement, tant sur un plan de formation professionnelle que sur un plan humain.

Le contexte sanitaire 2021 nous contraint d'engager votre formation en mode distanciel, pour concilier au mieux votre apprentissage et notre protection collective contre le risque pandémique. Vous serez bien sûr informé(e) des modifications qui pourraient intervenir dans les modalités de votre formation, selon l'évolution de la situation.

Les directeurs des différents établissements de l'École et leurs collaborateurs vont tout mettre en œuvre pendant ce cycle de formation pour vous aider et répondre à vos questions. Les équipes pédagogiques qualifiées qui vont vous accueillir seront à votre écoute et elles vous prépareront à votre premier emploi ainsi qu'à votre future carrière, à l'aide d'outils et de méthodes pédagogiques modernes et diversifiés. La découverte des différentes missions de la DGFIP facilitera votre adaptation au sein du service que vous rejoindrez à l'issue de votre formation en établissement, profitez-en !

Ce temps de formation dont vous serez à la fois le principal acteur et le bénéficiaire est un moment privilégié. Avec toutes les équipes pédagogiques, j'ai à cœur que votre formation soit dynamique, qu'elle réponde à vos besoins et qu'elle soit la plus personnalisée possible.

Au-delà de cette formation et comme vous le découvrirez, la DGFIP vous offre la possibilité d'exercer des missions variées et des responsabilités importantes, sachez en bénéficier et vous former à chaque étape de votre carrière dans le contexte évolutif de nos outils informatiques et numériques.

Tous nos métiers sont exercés au profit d'une grande diversité d'utilisateurs qui ont de légitimes attentes et auxquels nous devons garantir un service public de qualité des Finances publiques.

Je compte donc sur votre engagement personnel pour rendre cette période de formation la plus interactive et la plus profitable possible !

Le Directeur de l'ENFiP,

Yannick GIRAULT

Sommaire

Présentation de l'École nationale des Finances publiques	4
Présentation de la formation des agents administratifs des Finances publiques :	5
→ le déroulement de votre formation	6
→ le contenu de la formation	7
→ renseignements pratiques	8
→ vos interlocuteurs	9
Présentation des établissements de formation :	10
→ l'Établissement de Noisy-le-Grand	11
→ l'Établissement de Noisiel	16
→ l'Établissement de Clermont-Ferrand	19
→ l'Établissement de Lyon	24
→ l'Établissement de Toulouse	27
Rappels des règles à respecter en formation initiale	30

Présentation de l'École Nationale des Finances publiques

L'École nationale des Finances publiques (ENFiP) conduit à la fois des actions de recrutement, de formation professionnelle initiale et de formation continue. Elle pilote également le Centre national de documentation des Finances publiques et le Centre des concours de Lille.

Pour exercer ses missions, l'ENFiP dispose de 3 pôles directionnels : Pilotage et ressources, Recrutement et Formation. Elle s'appuie par ailleurs sur le réseau de ses centres, établissements et services de formation sur l'ensemble du territoire.

Les établissements de formation initiale :

- Établissements de la région Île-de-France :
 - Établissement de formation de Noisy-le-Grand - Le Montaigne : 4, avenue Montaigne 93 468 NOISY-LE-GRAND CEDEX
 - Établissement de formation de Noisiel : 9, avenue Pierre Mendès France 77 186 NOISIEL
- Établissement de formation de Clermont-Ferrand : 1, rue Ledru 63 033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
- Établissement de formation de Lyon : Fort Saint-Jean – 21, montée de la butte 69 001 LYON
- Établissement de formation de Toulouse : 100, chemin du Commandant Joël Le Goff 31 100 TOULOUSE

**La formation des agents administratifs
des Finances publiques**

Le déroulement de votre formation

La formation initiale des agents administratifs des Finances publiques se déroulera à compter du 17 mai 2021 et en principe jusqu'à fin juillet. Elle s'articule en trois parties :

- une **formation socle**, dispensée par les établissements de formation, d'une durée de dix semaines. Elle vous permettra de découvrir l'environnement de la DGFIP et d'acquérir les fondamentaux nécessaires pour appréhender votre environnement professionnel ;
- une **formation de pré-spécialisation**. Elle est organisée par métier, en fonction de votre affectation, d'une durée d'une semaine;
- des **formations d'adaptation aux premiers métiers** destinées à vous préparer au premier emploi occupé. Elles se dérouleront à compter de fin août 2021 à l'issue de la formation en établissement.

IMPORTANT : votre formation débutera à distance à compter du 17 mai 2021 et elle pourra se poursuivre en présentiel dans les établissements de l'ENFiP dès que le contexte sanitaire le permettra.

Pendant toute votre formation, vous serez accompagné(e), dans votre apprentissage par un(e) **enseignant(e) référent(e)** au sein de votre établissement.

L'École s'est dotée de classes virtuelles qui permettront aux équipes pédagogiques de dispenser les enseignements de manière interactive. Vous accéderez également à l'ensemble de la documentation via les plates-formes des établissements

À cette fin, chacun d'entre vous sera doté d'un ordinateur portable professionnel dont les modalités de remise vous seront précisées ultérieurement.

Le contenu de votre formation

➤ La formation « socle » :

Présentation de la DGFIP et de ses missions
RH – Communication – Positionnement – Relations usagers
Recherche documentaire et rédaction administrative
Fondamentaux juridiques
Finances publiques – Finances de l'État
Finances publiques – Finances locales
Comptabilité générale
Recouvrement
Numérique – bureautique et poste de travail

➤ La formation « pré-spécialisation »

Fiscalité des particuliers
Fiscalité des professionnels
Gestion publique

Renseignements pratiques

Gestion administrative

◆ Les frais de formation

Durant la formation à l'ENFIP, chaque stagiaire sera rattaché administrativement à sa direction d'affectation. Celle-ci prend en charge une partie de ses frais de déplacement et l'indemnité de stage qui est versée via la rémunération ayant vocation à supporter partiellement les autres dépenses (restauration, hébergement).

Aussi, nous vous invitons, dès la publication du mouvement, à vous rapprocher du service ressources humaines de votre direction pour toutes questions relatives aux conditions de prise en charge de ces frais.

◆ Les absences

Les absences légales au caractère imprévisible, quelle que soit leur nature (maladie, enfant malade...) doivent immédiatement faire l'objet d'une information par mail à votre direction d'affectation avec copie au service RH de votre établissement de formation.

Les pièces justifiant cette absence (original de l'arrêt de travail) seront transmises par courriel ou par courrier dans un délai de 48 heures au service RH de votre direction d'affectation.

Vous devez également scanner le justificatif et l'adresser par courriel au service RH de votre établissement en mettant en copie votre direction d'affectation.

Toute absence prévisible doit être préalablement autorisée.

Les absences injustifiées ou non prévues par les textes ou justifiées par un document non conforme à l'instruction sur les congés ainsi que les retards répétés exposent le stagiaire à une retenue sur traitement effectuée directement par sa direction d'affectation.

◆ Congés

Il n'est pas possible de poser de congés jusqu'à la fin de votre formation en établissement. Mais vous bénéficierez, à l'issue de la scolarité, d'une semaine d'autorisation d'absence, dite **semaine d'installation**, pour vous permettre d'effectuer diverses démarches administratives. Vos directions d'affectation en sont informées.

Précision : si vous suivez votre formation suite à un sursis d'installation ou un report de scolarité, vous ne pouvez bénéficier de cette semaine d'installation.

Vos interlocuteurs – Récapitulatif

➤ Interlocuteurs concernant votre situation administrative	
Pour toutes questions relatives à votre affectation et à votre rémunération	Le service RH de votre direction d'affectation
Pour signaler un changement de situation	Le service RH de votre direction d'affectation avec copie au service RH de votre établissement
➤ Interlocuteurs durant votre formation	
En cas d'absence :	Le service RH de votre direction d'affectation et le service RH de votre établissement de formation
Pour obtenir les coordonnées du médecin de prévention ou du correspondant handicap et social	Le service RH de votre établissement de formation

Les services RH des établissements de formation	
Établissement de Noisy le Grand	enfip.noisy.montaigne@dgfip.finances.gouv.fr
Établissement de Noisiel	florian.robin@dgfip.finances.gouv.fr
Établissement de Clermont-Ferrand	christine.chasselade@dgfip.finances.gouv.fr
Établissement de Lyon	enfip.lyon.personnel@dgfip.finances.gouv.fr
Établissement de Toulouse	carole.billon@dgfip.finances.gouv.fr regine.azalbert@dgfip.finances.gouv.fr

**Les établissements accueillant les agents
administratifs des Finances publiques**

L'Établissement de Noisy-le-Grand – Le Montaigne

Direction :

Laurence PEROT, Directrice de l'établissement
Emmanuelle WINCKLER, Adjointe de la directrice de l'établissement

Coordonnées :

École Nationale des Finances Publiques
4, avenue Montaigne
93 468 NOISY-LE-GRAND CEDEX



@ : enfip.noisy.montaigne@dgfip.finances.gouv.fr

x Accès



Les stagiaires n'ont pas accès au parking de l'établissement. Il convient donc de privilégier les transports en commun.

Par les transports en commun :



- Soit prendre le RER A (direction Marne-la-Vallée Chessy) jusqu'à la gare RER de Noisy-le-Grand Mont d'Est. Sortie Avenue Montaigne.
- Soit prendre le RER E (direction Tournan) jusqu'à la gare RER de Villiers-sur-Marne puis le bus 206, 207 ou 306 jusqu'à Noisy-le-Grand Mont d'Est.
- Soit prendre le RER E (direction Tournan) jusqu'à la gare RER de Nogent-le-Perreux puis le bus 120 jusqu'à Noisy-le-Grand Mont d'Est.

x **Correspondante sociale et handicap**

Valérie VERGER



01.57.33.70.55



valerie.verger@dgfip.finances.gouv.fr

x **Relation-stagiaires**

Christophe MODART



01.57.33.70.36



christophe.modart@dgfip.finances.gouv.fr

x **Restauration**



Deux restaurants sont à votre disposition. Ils sont situés soit dans le bâtiment Montaigne, soit à 500 mètres de l'établissement, 10 rue du Centre (Bâtiment de la direction de l'ENFiP) et sont ouverts du lundi au vendredi de 11h30 à 14h00 ; la restauration n'est pas assurée le soir.

Attention : pour cause de crise sanitaire, le restaurant Montaigne est actuellement fermé et l'accès de celui de la rue du Centre n'est possible que sur réservation avant 11H00.

L'accès au restaurant est conditionné à la présentation d'une carte magnétique délivrée lors de l'accueil en établissement.

Pour faciliter la fluidité du service, cette carte doit être approvisionnée par carte bancaire.

Une cafétéria, située dans le bâtiment Montaigne est en principe ouverte de 11h45 à 14h15. (actuellement fermée cause COVID)

x **Bibliothèque**



Une bibliothèque et une salle d'étude sont à **votre disposition, ouvertes du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30. Vous pourrez disposer d'un accès internet.** Ces pièces sont par nature un lieu d'étude et de recherche. Il est demandé aux stagiaires de prendre soin des ouvrages et des documents ainsi que des fournitures et matériels mis à leur disposition, de ne pas consommer de boisson ou de nourriture et de ne pas utiliser les téléphones portables.

Attention : En raison du contexte sanitaire, ces salles ne sont actuellement pas accessibles.

x Hébergement



L'établissement de Noisy-le-Grand ne dispose pas de logements.

Si vous souhaitez vous loger à l'hôtel, il vous appartient de réserver votre chambre dès la réception de votre convocation.

Les hôtels mentionnés ci-dessous et les tarifs appliqués sont mentionnés à titre indicatif.

x Activités sportives et culturelles/loisirs



L'association touristique, sportive et culturelle des administrations financières (ATSCAF) regroupe stagiaires, enseignants et personnels des services administratifs.

En raison du contexte sanitaire actuel, les activités de l'ATSCAF sont suspendues. Leur reprise dépendra de l'évolution de la situation.

Correspondant : ☎ 01.57.33.70.41 – Bureau 1381

HÔTELS ET RÉSIDENCES HÔTELIÈRES AVEC CONVENTION TARIFAIRE
(Sous réserve de la disponibilité de chambres au tarif négocié)

Nom	Adresse	Coordonnées	Prix	Transport en commun le plus proche
B&B HÔTEL	Rue Sancho Pança 93 160 NOISY-LE-GRAND	01.48.15.43.45 bb0565@hotelbb.com	64 €/nuit (petit-déjeuner inclus)	RER A – Station Noisy-le-Grand Mont d'Est
RESIDHOME APPART'HÔTEL Neuilly Bords de Marne	1, rue du Canal 93 360 NEUILLY-PLAISANCE	01.41.53.05.06 neuilly.bordsdemarne@residhome.com	À partir de 71 €/nuit Petit-déjeuner : 14 €	RER A – Station Neuilly-Plaisance
SERRIS VAL D'EUROPE Résidence Rive Gauche	20, rue du Danube 77 700 SERRIS	01.60.42.67.56 valdeurope.rivegauche@sejour-affaire.com	À partir de 66 €/nuit Petit-déjeuner : 9 à 14 €	RER A – Station Val d'Europe
RESIDHOME APPART'HÔTEL St Mandé	72, rue Claude Erignac 93 100 MONTREUIL	01.48.18.19.91 montreuil.saintmande@sejours-affaires.com	À partir de 63 €/nuit Petit-déjeuner : 9 à 14 €	Métro ligne 1 – Station Saint-Mandé
IBIS	4, allée Bienvenue 93 885 NOISY-LE-GRAND	01.43.05.20.20 H1545@accor.com	80 €/nuit (petit-déjeuner inclus)	RER A – Station Noisy-le-Grand Mont d'Est
NOVOTEL	2, allée Bienvenue 93 885 NOISY-LE-GRAND	01.48.15.60.60 H1536@accor.com	84 €/nuit (petit-déjeuner inclus)	RER A – Station Noisy-le-Grand Mont d'Est

HÔTELS ET RÉSIDENCES HÔTELIÈRES SANS CONVENTION TARIFAIRE

Nom	Adresse	Coordonnées	Transport en commun le plus proche
PREMIÈRE CLASSE	Rue Anne Franck 77 200 TORCY	Réservations : 08.92.23.48.17 Informations : 08.92.70.72.58 torcy@premiereclasse.fr	RER A – Station Torcy
BALLADINS	2, allée Gaston Deferre 77 200 TORCY	01.60.17.63.09	RER A – Station Torcy
IBIS BUDGET	1, avenue de l'Europe 94 360 BRY SUR MARNE	08.92.68.32.84	RER A – Station Bry-sur-Marne
CITY RÉSIDENCE	80, avenue Georges Clémenceau 94 360 Bry-sur-Marne	01.55.98.50.00	RER A – Station Bry-sur-Marne
CAMPANILE	34, rue du Général de Gaulle 77 200 TORCY	Informations : 01.60.17.84.85 Réservations : 08.92.23.48.15 torcy@campanile.fr	RER A – Station Torcy
KYRIAD	3, avenue Jean Moulin 77 200 TORCY	Informations : 01.64.80.02.32 Réservations : 08.92.23.48.13 torcy@kyriad.fr	RER A – Station Torcy
IBIS	Cité Descartes Boulevard Newton 77 420 CHAMPS-SUR-MARNE	01.64.68.00.83 H1414@accor.com	RER A – Station Noisy-Champs (hôtel à 200 mètres de la station)

L'Établissement de Noisiel

Direction :

Céline CARTIER, Directrice de l'établissement

Aurélie TERRIER, Adjointe de la directrice de l'établissement

Coordonnées :

École Nationale des Finances Publiques

9, avenue Pierre Mendès-France

77 186 NOISIEL



☎ 01.69.67.77.00

@ : enfip.noisiel@dgfip.finances.gouv.fr

x Accès



L'école est desservie par le RER A ; station Noisiel (branche Marne-la-Vallée Chessy).

Il est à noter que le stationnement est difficile dans le quartier de l'école et que **les stagiaires n'ont pas**, en raison des limites de sa capacité d'accueil, **accès au garage** de l'établissement.

Il est conseillé de privilégier les transports en commun.

x **Correspondant handicap**

Jean-Michel MATHELIN  01.69.67.77.11
@ jean-michel.mathelin@dgfip.finances.gouv.fr

x **Relation-stagiaires**

Florian ROBIN  01.69.67.77.31
@ florian.robin@dgfip.finances.gouv.fr

x **Restauration**



L'établissement dispose d'un restaurant administratif ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 14h00. La restauration n'est pas assurée le soir.

x **Bibliothèque**

Une bibliothèque est à votre disposition :

- du lundi au jeudi de 8h30 à 17h15
- le vendredi de 8h30 à 16h15



La bibliothèque est par nature un lieu d'étude et de recherche. Il est demandé aux stagiaires de prendre soin des ouvrages et des documents ainsi que des fournitures et matériels mis à leur disposition, de ne pas consommer de boissons ou de nourriture et de ne pas utiliser les téléphones portables.

Cet espace pourra être fermé en fonction du contexte sanitaire.

x Hébergement



L'association pour le logement des stagiaires (ALS) dispose, en nombre limité, d'appartements meublés de type T1 et T2 dans des immeubles HLM.

Le loyer mensuel d'un T1 est de 430€ et celui d'un T2 de 470€ . Il sera réglé par prélèvement.

x Correspondant logement

Renaud GESSON

Yannick NOORAH



01.69.67.77.40 ou 09.83.70.17.48



Renaud.gesson@dgfip.finances.gouv.fr
yannick.noorah@dgfip.finances.gouv.fr

x Modalités de réservation **une fois l'établissement de formation confirmé**

L'ALS enverra sur la boîte courriel de tous les stagiaires qui suivront leur scolarité à Noisiel, un formulaire de demande de réservation. Chaque stagiaire devra renvoyer ce document par le même canal à MM. Renaud GESSON et Yannick NOORAH .

Une fois les dossiers traités, chaque stagiaire recevra un courriel de confirmation et d'attribution accompagné d'une convention de logement à signer pour matérialiser son engagement. Il sera ensuite contacté afin de finaliser les modalités de remise des clés.

x Coordonnées postales de l'Association pour le Logement des Stagiaires :

9 avenue Pierre Mendès-France - 77186 NOISIEL

Le service du logement est à votre disposition pour tout renseignement .

x **Activités sportives et culturelles/loisirs**



L'association touristique, sportive et culturelle des administrations financières (ATSCAF) regroupe stagiaires, enseignants et personnels des services administratifs.

En raison du contexte sanitaire actuel, les activités de l'ATSCAF sont suspendues. Leur reprise dépendra de l'évolution de la situation.

Correspondant : Christophe OLIVIER – 📞 01.69.67.77.47

L'Établissement de Clermont-Ferrand

Direction :

Philippe JOUFFRET, Directeur de l'établissement
Eve MECHAIN, Adjointe du directeur de l'établissement

Coordonnées :

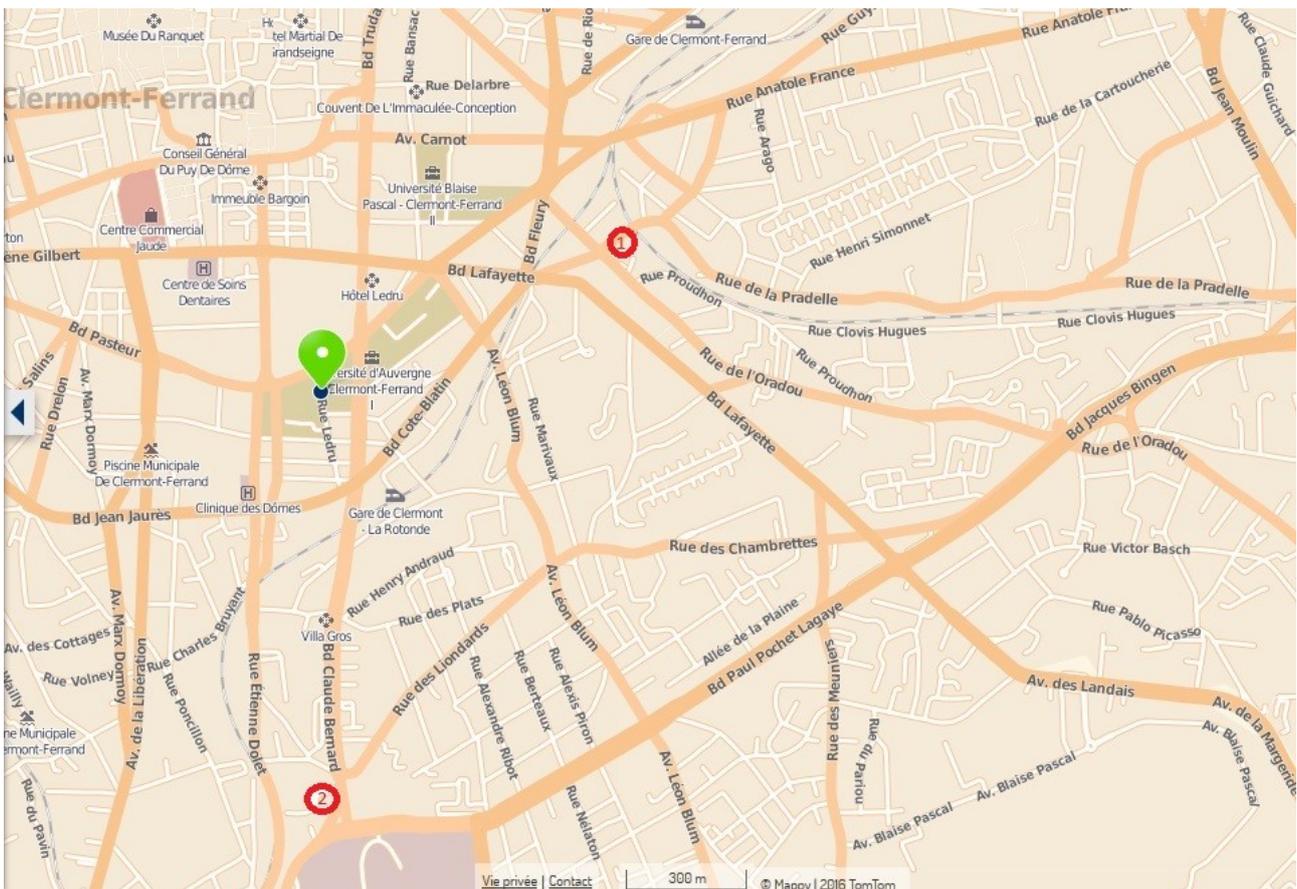
École Nationale des Finances Publiques
1, rue Ledru
63 033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1



☎ : 04.73.34.48.00

@ : enfp.clermont-ferrand@dgfip.finances.gouv.fr

x Accès



1 : Résidence de la Pradelle

2 : Résidence des Gourlettes

DESTINATION	ARRÊT T2C	LIGNES T2C
Établissement de formation (ENFiP)	Université	Bus 3
Établissement de formation (ENFiP)	Universités	TRAM
Résidence des Gourlettes	CHU Gabriel Montpied	Bus 8
Résidence des Gourlettes	CHU Gabriel Montpied	TRAM
Résidence de la Pradelle	Pradelle pour la C ou Fleury pour la 7	Bus 7 - C
Gare SNCF	Gare SNCF	Bus 3 – 4 – 8 – B
Complexe sportif (accès rue Pablo Picasso)	Rochefeuille ou Observatoire et Campus pour le tram	Bus 13 ou TRAM

Pour toutes informations sur votre itinéraire, les horaires du Tram et du Bus :

<http://www.t2c.fr> ou Infolignes : 04 73 28 70 00

Il est à noter que le stationnement est difficile dans le quartier de l'école et que **les stagiaires n'ont pas accès au garage de l'établissement**, en raison des limites de sa capacité d'accueil.

x Personnes à contacter :

- *Pour signaler une absence :*

Christine CHASSELADE ☎ 04.73.34.48.31
 @ christine.chasselade@dgfip.finances.gouv.fr

Michèle CHAMBONNET-CHERASSE ☎ 04.73.34.48.48
 @ enfip.gestionstagiairesC@dgfip.finances.gouv.fr

En cas d'absence de réponse à un appel téléphonique, laissez un message sur le répondeur vocal en précisant votre identité ainsi que les motifs de votre absence.

- *Pour tous renseignements relatifs à votre scolarité :*

Magalie STOSIK ☎ 04.73.34.48.17

Michèle CHAMBONNET-CHERASSE ☎ 04.73.34.48.48
 enfip.gestionstagiairesC@dgfip.finances.gouv.fr

- *Pour toutes questions relatives à vos frais de déplacement (transport, hébergement et restauration), veuillez vous adresser à votre direction d'affectation.*

x **Correspondante handicap et conseillère « ressources humaines stagiaires »**

Christine CHASSELADE ☎ 04.73.34.48.31
@ christine.chasselade@dgfip.finances.gouv.fr

x **Restauration**



Restaurant administratif et cafétéria : **Résidence des Gourlettes**

Horaires d'ouverture :

- Déjeuner de 11h40 à 13h15 (du lundi au vendredi)
- Dîner de 19h15 à 20h30 (du lundi au jeudi)

Des distributeurs de plateaux-repas sont à votre disposition au sein de la cafétéria pour les fins de semaine (**Informations par voie d'affichage**).



x **Hébergement**



L'ARENFIP (Association la Résidence de l'École Nationale des Finances Publiques) vous propose pour la partie de votre formation qui pourra se dérouler en établissement des logements au sein de ses deux résidences (selon disponibilité) :

- x **Résidence des Gourlettes : 20, rue des Gourlettes 63000 Clermont-Ferrand**

630 **chambres meublées** avec douche et WC individuels (dont 39 accessibles)

aux personnes à mobilité réduite).

x **Résidence de la Pradelle : 30, rue de la Pradelle 63000 Clermont-Ferrand**
268 appartements (dont 13 accessibles aux personnes à mobilité réduite)

Vous trouverez sur le site www.arenfip.fr un descriptif des logements et des renseignements sur les services associés.

Le service du logement reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : contact@arenfip.asso.fr

- Modalités de réservation

Dès confirmation de votre lieu de scolarité, veuillez enregistrer votre demande de logement exclusivement en ligne sur le site www.arenfip.fr à la rubrique « demande de logement » en exprimant votre choix par ordre de priorité.

- Informations pratiques

Concernant les loyers :

Des chambres meublées à la Résidence des Gourlettes sont disponibles au tarif mensuel de 365 € toutes charges comprises.

Quelques logements meublés sont disponibles à la Résidence de la Pradelle (NB : les ustensiles de cuisine, vaisselle et draps ne sont pas fournis) :

Type de logement	Tarif mensuel, toutes charges comprises
F1	485 €
F2	535 €
F3	540 €

Pour une visite virtuelle, rendez-vous sur le site www.arenfip.fr rubrique logement.

ARENFIP – 20 rue des Gourlettes – 63 000 CLERMONT-FERRAND
contact@arenfip.asso.fr – site : www.arenfip.fr

x **Une Structure d'Accueil des Jeunes Enfants** (site de la Pradelle), **sur inscription et selon les capacités d'accueil**

Renseignements particuliers concernant la Structure d'Accueil des Jeunes Enfants : par téléphone au 04 73 91 49 44 et par mail : saje@arenfip.asso.fr

x **Activités sportives et culturelles/loisirs**



L'association touristique, sportive et culturelle des administrations financières (ATSCAF) regroupe stagiaires, enseignants et personnels des services administratifs.

En raison du contexte sanitaire actuel, les activités de l'ATSCAF sont suspendues. Leur reprise dépendra de l'évolution de la situation.

Correspondant : Frédéric DELMON – ☎ 04.73.34.48.34

L'École n'attribue aucun parking. Merci de privilégier les transports en commun lyonnais (TCL).

Arrivée Gare Lyon - PERRACHE

- Prendre le métro ligne A direction « Vaulx-en-Velin-La-Soie » jusqu'à la station « Hôtel de ville ».
- Prendre le bus ligne C13 direction « Montessuy » jusqu'à l'arrêt « Duroc » (environ 30 minutes).

Arrivée Gare Lyon – LA PART-DIEU (Sortie Porte Rhône)

- Prendre le bus ligne C13 direction « Montessuy » (station « Gare Part-Dieu Vivier-Merle » jusqu'à l'arrêt « Duroc » (environ 30 minutes).

x **Correspondant handicap**

Fabrice HERMANN ☎ 04.72.00.77.11

@ fabrice.hermann@dgfip.finances.gouv.fr

x **Relation-stagiaires**

Justine DELEUZE-
DORDON ☎ 04.72.00.77.78

@ justine.deleuze-dordron@dgfip.finances.gouv.fr

x **Restauration**



Le restaurant de l'école est ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 14h ; la restauration n'est pas assurée le soir.

L'accès au restaurant est conditionné à la présentation d'une carte magnétique remise lors de l'arrivée dans l'établissement.

Pour faciliter la fluidité du service, cette carte doit être approvisionnée préalablement par carte bancaire.

x **Bibliothèque**



La bibliothèque est ouverte aux stagiaires en libre accès et prêts d'ouvrages du lundi au jeudi de 8h00 à 18h30 et le vendredi de 8h00 à 17h00.

La bibliothèque est par nature un lieu d'étude et de recherche. Cet espace pourra être fermé en fonction du contexte sanitaire.

x Hébergement



Des logements peuvent être proposés par l'Association pour le Logement des Stagiaires de l'École Nationale des Finances Publiques (ALS). À cet effet, l'établissement adressera aux stagiaires un courriel pour les réservations de logement

<u>Contacts</u>	Jean-Baptiste GERMAIN	☎ 04.72.00.77.15
	Fabrice HERMANN	☎ 04.72.00.77.11

x Activités sportives et culturelles/loisirs



L'association touristique, sportive et culturelle des administrations financières (ATSCAF) regroupe stagiaires, enseignants et personnels des services administratifs.

En raison du contexte sanitaire actuel, les activités de l'ATSCAF sont suspendues. Leur reprise dépendra de l'évolution de la situation.

Correspondant : Fabrice HERMANN - ☎ 04.72.00.77.11

L'Établissement de Toulouse

Direction :

Jean-Philippe LACOU, Directeur de l'établissement
Frédéric PARRE, responsable de la formation initiale

Coordonnées :

École Nationale des Finances Publiques
100, chemin du commandant Joël Le Goff
31 100 TOULOUSE

☎ 05.61.15.85.00

@ : enfip.toulouse@dgifp.finances.gouv.fr



x Accès



L'établissement de Toulouse est situé dans le quartier de LARDENNE, à l'ouest de Toulouse.



Depuis la gare SNCF TOULOUSE MATABIAU, vous pouvez prendre :

- le métro, direction BASSO-CAMBO, descendez à la station ARÈNES puis prenez (au choix) :
 - soit le TER direction COLOMIERS/AUCH, jusqu'à l'arrêt LARDENNE (horaires consultables sur le site <https://www.ter.sncf.com/occitanie>) ;
 - soit le BUS Linéo L3 jusqu'à l'arrêt « Lardenne », puis soit le BUS Tisseo n°46, (Écoles, Croix Rouge) jusqu'à l'arrêt « École de Police, ENFiP » (horaires consultables sur le site ww.tisseo.fr), soit une marche de 15 minutes environ ;
- le TER, trajet direct, direction COLOMIERS/AUCH, jusqu'à l'arrêt LARDENNE.

NB : avec le même ticket, vous voyagez en correspondance métro-bus-tram-TER.

Un parc de stationnement est réservé aux stagiaires. Par ailleurs, bicyclettes, vélomoteurs et motocyclettes doivent être rangés dans les emplacements qui leur sont réservés. Les stagiaires désirant laisser leur véhicule en soirée ou en fin de semaine, sur le parc de stationnement qui leur est réservé, le font sous leur entière responsabilité et doivent en informer impérativement le service de la logistique – Bâtiment administratif – Rez-de-chaussée (Mme Sophie ARNAL ou M. Jean-Philippe DOUAT).

x **Correspondant handicap**

Carole BILLON

☎ 05.61.15.85.05

@ carole.billon@dgfip.finances.gouv.fr

x **Renseignement**

Pour tout renseignement, prendre contact avec le service de la formation initiale :

- Régine AZALBERT ☎ 05.61.15.85.60

x **Restauration**



Un restaurant administratif est à votre disposition de 11h50 à 13h15, du lundi au vendredi, il fonctionne en libre-service suivant le système du repas complet.

Afin de réguler son fonctionnement, une plage horaire de fréquentation est définie pour chaque promotion. Celle-ci sera indiquée lors de la rentrée scolaire.

Chaque stagiaire reçoit lors de son arrivée à l'école une carte magnétique permettant l'accès au restaurant contre une caution de 4€. Pour créditer la carte, trois automates ont été installés au restaurant et dans les bâtiments scolaires. Ils acceptent les cartes bancaires.

x **Médiathèque**



Une médiathèque est à votre disposition de 7h30 à 19h (accès à l'intranet et à l'internet).

La bibliothèque est par nature un lieu d'étude et de recherche. Il est demandé aux usagers de prendre soin des ouvrages et des documents ainsi que des fournitures et matériels mis à leur disposition, de ne pas consommer de boisson ou de nourriture et de ne pas utiliser les téléphones portables.

Cet espace pourra être fermé en fonction du contexte sanitaire.

x Hébergement



Des logements, en nombre limité, peuvent être proposés par l'Association pour le Logement des Stagiaires de l'École Nationale des Finances Publiques (ALS) : des T1, des T2 et 1 T3 au tarif mensuel respectivement de 430, 470 et 591€, hors charges. Le loyer sera réglé à l'ALS par prélèvement.

Un dépôt de garantie sera à verser lors de la signature de la convention.

L'ALS enverra sur la boîte courriel de tous les stagiaires qui suivront leur scolarité à Toulouse, un formulaire de demande de réservation. Chaque stagiaire devra renvoyer ce document par le même canal à Mme Régine AZALBERT.

Une fois les dossiers traités, chaque stagiaire recevra un courriel de confirmation et d'attribution accompagné d'une convention de logement à signer pour matérialiser son engagement. Il sera ensuite contacté afin de finaliser les modalités de remise des clés.

Pour tout renseignement, prendre contact avec le service de l'ALS :

- Régine AZALBERT ☎ 05.61.15.85.60
- Yannick NOORAH ☎ 01.69.67.77.42
- Renaud GESSON ☎ 01.69.67.77.40

Des logements sont également disponibles dans la résidence de Brienne Les Estudines :

RESIDENCE DE BRIENNE LES ESTUDINES	✉	7-30 impasse du Ramier des Catalans 31 000 TOULOUSE
	€	Pour les tarifs, contacter directement la résidence en précisant que vous êtes stagiaire de l'ENFiP
	☎	05.34.44.59.70
	🚶	Métro ligne A – Station St Cyprien/République Ligne B, Station Compans Caffarelli

x Activités sportives et culturelles/loisirs



L'association touristique, sportive et culturelle des administrations financières (ATSCAF) regroupe stagiaires, enseignants et personnels des services administratifs.

En raison du contexte sanitaire actuel, les activités de l'ATSCAF sont suspendues. Leur reprise dépendra de l'évolution de la situation.

Correspondant : Philippe DIDIER - ☎ 05.61.15.85.32

Rappels des règles à respecter en formation initiale

- *Les stagiaires sont tenus à l'obligation de service à laquelle sont soumis tous les agents de la DGFIP. Elle consiste, en ce qui les concerne, à assister avec ponctualité aux cours et conférences et à effectuer le travail personnel nécessaire à l'assimilation des enseignements dispensés (y compris la préparation hors école de certains thèmes d'application...).*
- *Sauf cas d'extrême urgence, les stagiaires ne sont pas appelés pour les communications reçues par les services administratifs durant les cours. Les messages leur sont transmis lors des interruptions ou à l'issue des séances de travail.*
- *Tous les appareils de téléphonie et internet mobile doivent être éteints pendant la durée des enseignements et lors des conférences.*
- *S'agissant de la tenue vestimentaire, les établissements sont des lieux de travail qui accueillent non seulement des stagiaires de la DGFIP mais également d'autres administrations ou des délégations étrangères. **Aussi, les stagiaires doivent-ils venir dans une tenue correcte et s'abstenir de revêtir un short, un bermuda ou toute autre tenue inadaptée.***
- *Conformément au décret du 29 mai 1992 relatif à l'usage du tabac dans les lieux publics et en raison des normes de sécurité, il est interdit de fumer dans l'ensemble des établissements y compris les cigarettes électroniques contenant ou non de la nicotine.*
- *Les établissements bénéficient de locaux fonctionnels qu'ils s'attachent à tenir en bon état et à moderniser. Vos prédécesseurs y ont porté attention ; il vous est demandé d'en faire de même pour l'agrément de tous et pour respecter le personnel chargé du nettoyage. À cet égard, il vous est demandé :*
 - *de ne rien laisser sur les tables après les cours ;*
 - *de ranger la documentation dans les armoires réservées à cet effet.*
- *En outre, il est interdit de prendre des repas ou de préparer des boissons dans les salles de cours et d'y conserver des denrées alimentaires solides ou liquides.*
- *Toute utilisation de salles, quels qu'en soient le bénéficiaire et le motif, doit au préalable faire l'objet d'une réservation et d'une autorisation par la direction.*